

Commission

internationale

144 boulevard de La Villette 75019 Paris Téléphone: (33) 1 58 39 30 20 Télécopie: (33) 1 43 67 62 14

contact@solidaires.org - www.solidaires.org

Solidaires et internationalistes!

Numéro 54 - Décembre 2012

Rencontre syndicale internationale de Paris, en mars 2013









Union syndicale Solidaires

France

Central Sindical e Popular Conlutas Rrésil

Confederacion General del Trabajo Etat espagnol

Organisation Démocratique du Travail Maroc

Syndicalisme international: nous construisons l'avenir!

Cet appel est lancé par des organisations syndicales d'Europe, d'Afrique, d'Amérique; nos affiliations ou non-affiliations internationales sont diverses : membres de la Confédération Syndicale Internationale, membres de la Fédération Syndicale Mondiale, membres d'aucune de ces deux organisations, participant à des réseaux syndicaux internationaux divers, etc. Il s'adresse à toutes les organisations syndicales qui se reconnaissent dans le syndicalisme de luttes, la démocratie ouvrière, l'auto-organisation des travailleurs et des travailleuses, et la nécessité de transformation sociale.

La crise du système capitaliste a des conséquences dans le monde entier. Les crises économiques, financières, écologiques et sociales s'entremêlent et s'auto-alimentent. Cette crise globale du capitalisme montre l'impasse d'un développement basé sur un partage de plus en plus inégal de la richesse produite, la déréglementation financière, le libre-échange généralisé et le mépris des impératifs écologiques.

Pour sauver les profits des actionnaires et des patrons, pour assurer l'avenir des banques, les institutions mondiales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce, etc.), les gouvernements et le patronat s'attaquent de plus en plus fortement aux droits des travailleurs et des travailleuses.

Le système économique et politique actuel organise le pillage de nombreux pays, oblige des millions de personnes à quitter leur région d'origine pour survivre ... et nie ensuite tous leurs droits sous prétexte qu'ils et elles sont immigré-es.

Destruction des services publics, remise en cause de tous les droits sociaux, attaques envers les droits syndicaux, libertés syndicales bafouées, développement de la précarité et du chômage pour faire pression sur les populations ... Ce sont les mêmes méthodes qui sont utilisées dans tous les pays!

Pour arriver à leurs fins, ils utilisent tous les moyens : criminalisation, procès, arrestations, interventions policières, occupations militaires, entraves de toutes sortes aux droits collectifs et individuels. La répression est une de leurs armes contre celles et ceux qui résistent, qui s'opposent, qui construisent des alternatives. Notre solidarité, par delà les frontières, est une de nos réponses.

Le syndicalisme dont nous nous revendiquons ne saurait cautionner des pactes avec les pouvoirs en place pour valider des mesures antisociales. Le syndicalisme a la responsabilité d'organiser la résistance à l'échelle internationale, pour construire à travers les luttes la nécessaire transformation sociale.

Notre syndicalisme vise au renversement du modèle de développement économique, social et politique, fondé sur l'hégémonie de la finance, du profit et de la compétitivité. Au contraire, nous voulons construire un système fondé sur les biens communs, sur la redistribution des richesses entre toutes celles et tous ceux qui contribuent à leur création, sur les droits des travailleurs et travailleuses et sur un développement écologiquement soutenable.

Nous revendiquons l'extension, la démocratisation et l'appropriation sociale du service public (éducation, santé, transport, énergie, eau, logement, etc.). La libre circulation des personnes et l'égalité des droits sociaux et politiques de tous et toutes, indépendamment de la nationalité, de l'origine, du sexe, font partie de nos objectifs communs.

Notre syndicalisme allie la défense des intérêts immédiats des travailleurs et travailleuses, et la volonté de changement social profond. Il ne se limite pas au champ revendicatif économique, il englobe des sujets comme le droit au logement, à la terre, l'égalité entre hommes et femmes, l'antiracisme, l'écologie, l'anticolonialisme, etc.

Les intérêts que nous défendons sont ceux de la classe ouvrière (travailleurs et travailleuses en activité ou en retraite, chômeurs et chômeuses, jeunes en formation). Ils s'articulent avec ceux des peuples de toutes les régions du monde. En cela, nous nous opposons frontalement au patronat, aux gouvernements et institutions qui sont à son service, et nous revendiquons notre autonomie vis-à-vis de toute organisation politique.

Des organisations syndicales internationales existent ; des réseaux syndicaux ont été créés sur des champs professionnels ou géographiques. D'une région du monde à l'autre, nos histoires syndicales, nos structurations syndicales, nos affiliations syndicales, sont différentes. Mais, nous partageons ce qui est essentiel : nous sommes déterminé-es à avancer dans la coordination du syndicalisme de lutte, au plan international. La rencontre que nous organisons en mars 2013 s'inscrit dans cette démarche.

En organisant cette rencontre, nous n'avons pas la prétention de déclarer la constitution d'une nouvelle organisation internationale! Nous voulons renforcer, élargir, rendre plus efficace, un réseau du syndicalisme offensif, démocratique, autonome, alternatif, internationaliste.

Nous voulons partager nos expériences, s'enrichir des résistances et acquis de tous, construire l'unité à travers les frontières, mettre en œuvre la solidarité internationale des travailleurs et travailleuses. Face à la crise qui frappe les populations de tous les pays, et dont le capitalisme est responsable, il est nécessaire de coordonner et unifier nos luttes. Nous appelons les collectifs syndicaux à nous rejoindre pour construire cette unité d'action syndicale, nécessaire pour combattre les reculs sociaux, conquérir de nouveaux droits, et construire une société différente.

Cette démarche, nous voulons la construire pas à pas, avec toutes les organisations syndicales de lutte, pour qui le système capitaliste n'est pas le mode d'organisation indépassable pour nos sociétés, et qui construisent le changement à travers les luttes collectives quotidiennes et les réflexions sur la société que nous voulons pour demain.

Pour cette rencontre internationale de mars 2013, nous avons des propositions d'objectifs. Mais c'est ensemble que nous les définirons et que nous pourrons les mettre en œuvre :

- ☐ Mettre en œuvre, dans la durée, des actions de solidarité syndicale, ciblées sur un ou deux pays.
- □ Intervenir de manière unitaire et coordonnée pour **appuyer des luttes et des campagnes internationales** préexistantes : soutien au peuple palestinien, reconnaissance du syndicalisme autonome dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, contre l'occupation militaire d'Haïti, contre les traités européens qui imposent l'austérité, pour le droit de tous les peuples à décider de leur avenir, ...
- ☐ Renforcer et étendre le travail international mené dans les secteurs professionnels (transport, éducation, centres d'appels, industrie, commerce, santé, etc.) et sur des questions interprofessionnelles (droit des femmes, immigration, logement, écologie, santé et travail, etc.)
- Décider ensemble des moyens matériels nécessaires à la réussite de nos projets communs.

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux, culturels

La France vient, enfin, de signer le protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). Elle est le 42ème pays à signer cet outil dans la lutte contre la pauvreté et pour l'accès aux droits : « Santé, alimentation, logement, éducation sont autant de droits fondamentaux pour lesquels les Etats ont des obligations et autant de droits dont sont privés les plus pauvres, a déclaré G. Garrigos, présidente d'Amnesty International France. [...] c'est pourquoi nous saluons la signature du gouvernement français pour laquelle nous militions depuis plusieurs années ».

En France, une plate-forme rassemblant des associations comme Amnesty International, Amis de la Terre-, Droit Au Logement, France Terre d'Asile, GISTI, IPAM, Ligue des Droits de l'Homme, Oxfam-Agir ici, Peuples Solidaires, Survie, ...) et des syndicats (dont Solidaires) participe, depuis plusieurs années, à une mobilisation mondiale pour que les droits dit de « deuxième génération », les droits économiques, sociaux et culturels, deviennent tout aussi justiciables que les droits civils et politiques dont ils sont indissociables car, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, ils forment un tout auquel chaque être humain doit pouvoir avoir accès pour vivre dans la dignité. Ce protocole doit permettre la mise en place d'un mécanisme de plainte individuelle et collective auprès du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies, en cas de violation des droits protégés par le Pacte.

Ce protocole entrera en vigueur lorsque dix États l'auront ratifié. Actuellement, seulement huit pays l'ont fait. C'est pourquoi il est important que la France ouvre rapidement le processus de ratification du protocole afin d'ouvrir la voie à la justiciabilité des DESC en France mais aussi partout dans le monde.

Tunisie : meeting de soutien et de solidarité avec l'UGTT

Le 13 décembre, les Associations tunisiennes démocratiques de l'immigration organisaient un meeting de soutien et de solidarité avec l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), victime quelques jours auparavant, une nouvelle fois, d'attaques de son siège central à Tunis par des milices se réclamant des comités fascistes appelés « Comité de Défense de la Révolution » soutenues par le parti au pouvoir Ennahdha. Des centaines de partisans des « Comités de défense » et du parti Ennahdha ont profité de la pause méridienne et l'absence des syndicalistes pour venir manifester devant le siège central de l'UGTT situé à la place historique Mohamed Ali. Ils ont pris à partie le syndicat et son rôle dans la défense des salariés et des exclus, ainsi que son rôle de défenseur de la démocratie, de la tolérance et des libertés. Puis, les manifestants ont brisés les portes du local et l'ont envahi. Ils ont blessés des dizaines de syndicalistes dont deux secrétaires généraux adjoints : Hafaeidh Hafaiedh et Samir Echeffi.

Meeting organisé par diverses associations comme l'Association des Tunisiens en France (ATF), l'Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF), la Fédération des Tunisiens Citoyens des deux Rives (FTCR), l'Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) [...] et soutenu par le Centre d'Etudes et d'Initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC) ...

Cette action soutenue par le principal parti au pouvoir Ennahdha et par son président Ghannouchi est grave, il s'agit d'une nouvelle étape franchie pour étouffer les libertés et essayer de mettre au pas l'UGTT, principale force organisée qui défend les libertés et protège les démocrates des dangers des milices fascistes et de leurs commanditaires proches d'Ennahdha. Devant la gravité de la situation, la Commission administrative de l'UGTT a décidé de riposter en appelant à une grève générale le jeudi 13 décembre 2012 avec comme principales revendications la dissolution des comités de « défense » de la révolution et la proclamation d'une feuille de route pour résoudre les principales questions en suspens.

Des grèves régionales se sont déroulées jeudi 6 à Sfax, Sidi Bouzid Kasserine et Gafsa ; des manifestations regroupant des dizaines de milliers de personnes ont eu lieu. Aussi, fidèles à nos traditions de luttes et de soutien à l'UGTT, nous appelons à venir manifester votre attachement aux libertés et au mouvement syndical tunisien libre et militant.

CGT, CFDT, FO, Solidaires, FSU ont répondu à cet appel. Chaque représentant-e national-e étant invité à faire une courte intervention, l'Union syndicale Solidaires a redit son soutien envers les militants et les militantes de l'UGTT; les attaques d'aujourd'hui rappellent malheureusement le temps de la répression sous Ben Ali, et une grande partie du mouvement syndical français était déjà présente aux côtés du peuple tunisien à ce moment là. Notre solidarité avec les syndicalistes tunisien-nes n'est qu'une des formes normales de l'internationalisme dont nous nous revendiquons et qui est indispensable si nous voulons un changement profond de société!

L'avant-veille du jour de grève générale annoncée par l'UGTT, l'organisation syndicale et le gouvernement ont tenu une réunion, qui a débouché sur un texte signé par les deux parties ; il reprend les points suivants :

- 1- Le Gouvernement réaffirme le droit d'exercer toute activité politique, civile, et syndicale et souligne que sa responsabilité reste exclusive pour ce qui est de la protection de ces activités. Le Gouvernement dénonce également toutes formes de violences qu'elles que soient leurs motivations et leurs origines.
- **2-** Le Gouvernement et l'UGTT expriment leur attachement à l'apaisement et à la poursuite de l'action en vue de résoudre, par le dialogue, tous les problèmes qui pourraient survenir.
- **3-** Le Gouvernement dénonce l'agression subie par l'UGTT, les syndicalistes et les fonctionnaires de l'Union mardi 4 décembre 2012.
- 4- La création d'une commission commune entre le Gouvernement et l'UGTT dont la composition sera définie et approuvée par les deux parties.

Cette commission aura à enquêter sur les violences perpétrées le 4 décembre 2012 à la place Mohamed Ali, plus particulièrement les actes reprochés à certaines ligues de protection de la révolution. La commission sera constituée dans les dix jours suivant la signature du présent accord et achèvera ses travaux dans un délai ne devant pas dépasser un mois à compter de la date de sa constitution. La commission soumettra son rapport au chef du Gouvernement en vue de prendre les mesures nécessaires telles que stipulées par la Loi.

5- L'appel à l'accélération des procédures juridiques en vue de poursuivre tous ceux dont l'implication dans ses actes sera établi en vertu de la commission rogatoire émise par le Ministère public au courant de cette semaine.

Sur la base de ce qui précède, la partie syndicale décide l'annulation de la grève générale du 13 décembre 2012.

www.ugtt.org.tn/fr

Maroc : campagne de parrainage des détenu-es politiques

La détention politique reste une des caractéristiques de l'Etat de non droit qui prévaut au Maroc. Desserrer l'étau sur les détenus politiques et d'opinion est le devoir de tout démocrate et défenseur des droits de l'Homme. L'Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM) a décidé de lancer une campagne « *Parrainer un(e) détenu(e) politique, c'est l'aider à retrouver sa liberté* ».

L'Union syndicale Solidaires appelle à participer à cette initiative : il s'agit de marquer une solidarité concrète avec les victimes de la répression ; mais aussi, par ce moyen et bien d'autres, de poursuivre la lutte pour le respect des libertés fondamentales au Maroc. Tous les éléments sont disponibles sur le site de l'ASDHOM.



Irak: Code du travail ou Code du capitalisme?

Falah Alwan, président de la Fédération des conseils ouvriers et syndicats en Irak (FCOSI – FWCUI), exprime la position de son organisation sur le nouveau Code du travail irakien :

Plus de 100 objections ont été faîtes sur les 156 articles formant l'ébauche du nouveau Code du travail. Un tel problème signifie que ce nouveau Code est inacceptable. Et ces objections le minent. Depuis 2004, il y eu cinq ébauches du nouveau Code du travail en Irak, aucun d'eux ne fut connu publiquement ou par les syndicats ouvriers. Le Ministre du Travail, se coordonnant avec la fédération gouvernementale (*Iraqi Federation of Trade Unions (IFTU)*, seul syndicat reconnu actuellement en Irak; fondé en partie par le Parti communiste d'Irak en 2003) a élaboré la dernière ébauche du code du travail subrepticement, comme si ils préparaient une conspiration. Les autres syndicats en Irak n'ont eu des copies du dernier jet il y a seulement un an. Le brouillon récent du code du travail n'est pas simplement le résultat d'un développement normal des nécessités économiques, ou une sorte de remède à la crise économique. C'est le résultat direct de la politique du FMI imposée par l'occupation américaine en collaboration avec le gouvernement. Donc combattre ce nouveau Code, c'est combattre contre les politiques d'occupation et le nouveau libéralisme.



[...] Le nouveau Code du travail confirme les lois de l'ancien régime, qui considéraient les travailleurs du secteur public comme des agents officiels, les privant des droits et garanties élémentaires, leur interdisant le droit d'organisation et de grève. Beaucoup des articles du nouveau code du travail sont là pour assurer les intérêts capitalistes. Plus d'un article donne le droit aux capitalistes de licencier les travailleurs sans motif. Le renvoi des ouvriers est à la discrétion du propriétaire de l'usine.

En 2004, le gouvernement irakien a accepté six ordres du FMI comme conditions pour un emprunt d'environ 436 million de dollars. Toutes ces conditions sont l'expression des nouvelles politiques libérales sans aucun doute. Le nouveau Code du travail reflète clairement et ouvertement les intérêts de classe des capitalistes. Il légitime l'exploitation tout en justifiant la gloutonnerie des capitalistes. En un mot, le nouveau Code du travail est un cadre pour intensifier et justifier l'exploitation et la répression des travailleurs ; et permettre au nouveau modèle libéral de contrôler l'économie en Irak.

Le préambule du brouillon facilite les conditions d'investissement des capitalistes. Il n'y a aucune affirmation du droit de grève, protestation, rassemblement et manifestation. Il n'y a aucune garantie des droits des travailleurs comme l'assurance-licenciement, l'assurance-chômage, la sécurité sociale. [...] nos critiques du nouveau Code sont faites pour mettre en œuvre des réformes comme le droit de grève, le droit de protestation, l'assurance-chômage, et le droit d'organiser et rejoindre des syndicats, en un mot, de renforcer la capacité de la classe ouvrière de lutter contre les exploiteurs et le capitalisme.

Syrie : pour une solidarité concrète avec le peuple

L'Union syndicale Solidaires a soutenu la création d'un Comité de Secours à la Population Syrienne. Celui-ci s'organise, à travers plusieurs commissions de travail et a d'ores et déjà pris des initiatives. L'implication de Solidaires dans les activités du comité, donc dans le soutien, la solidarité et le secours, doit s'accentuer.

Les organisations syndicales françaises CGT, FSU et Solidaires condamnent avec force la guerre menée par le régime Assad contre le peuple syrien. Elles dénoncent ce régime sanguinaire qui a causé depuis vingt et un mois plus de 40 000 morts, contraint plus de 440 000 syriens à se réfugier dans les pays limitrophes et qui a enfoncé le pays dans une logique de guerre. Elles appellent la communauté internationale à redoubler d'efforts et de détermination pour que soient enfin respectés les droits humains et que cesse cette barbarie.

Face à cette tragédie, les syriens ont besoin d'une aide humanitaire internationale. Les trois organisations françaises demandent aux gouvernements et aux instances internationales de mettre en œuvre des plans d'actions afin d'aider les populations de façon directe, sans intervention militaire étrangère et hors de tout contrôle de l'actuel régime syrien et de ses alliés. Les syndicats français réaffirment leur solidarité avec le peuple syrien qui aspire à un régime démocratique, au respect des droits et des libertés publiques. Ils saluent son courage et demandent que les responsables de crime contre l'humanité commis en Syrie répondent de leurs actes devant la justice internationale. Ils se déclarent déterminés à agir pour une meilleure information sur la situation en Syrie et solidaires des syriens en lutte contre la dictature et pour la démocratie. Ils s'engagent enfin à soutenir les mouvements syndicaux indépendants qui émergent en Syrie. www.souriahouria.com

Revue internationale Solidaires

Le numéro 8 est disponible : il contient des dossiers sur la Tunisie et l'Iran, ainsi qu'un article sur les mobilisations étudiantes au Québec.

En complément à ce bulletin, vous pouvez retrouver les matériels liés à l'actualité internationale et le matériel de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : www.solidaires.org/article12420.html

